

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

C.C.T.P. N° 2023-001-ALLOEU

Fournitures de repas complets livrés durant le temps scolaire au collège Du Pays de l'Alloeu de LAVENTIE

pour la période du 6 mai 2024 au 4 juillet 2024

Conformément au code de la commande publique en date du 1er avril 2019 à l'article R.2161-2 à 5 du décret N° 2019-259 du 29 mars 2019 portant sur les modifications de diverses dispositions codifiées dans la partie réglementaire du Code de la Commande Publique pour les marchés formalisés.

I- DEFINITION DU LOT 1 REPAS COMPLET LIVRÉS

La fourniture, objet du marché, portera sur la fourniture de repas préparés. Ils seront livrés en multi portion dans des bacs «gastronome » inox ou polycarbonate. Le repas comprendra :

- une entrée au choix avec 3 propositions en choix dirigé
- un plat principal : viande, poisson ou végétarien
- un accompagnement composé d'un féculent et d'un légume
- un produit laitier : un fromage ou laitage
- un dessert au choix (fruits, yaourt, pâtisserie en choix dirigé)

La fourniture du pain et de l'eau restent à la charge de l'établissement signataire.

La fourniture du repas de remplacement sera à la charge du fournisseur en cas de problème de livraison de celui-ci. Ce repas sera stocké par le collège pour palier à tout incident de livraison.

En termes de fréquence de présentation des produits, le fournisseur se référera à la décision du Groupement Economique des Marchés Restauration Collective et Nutrition GEM-RCN du 15 juin 2011. La note complète peut être consultée sur le site du MINEFI <http://www.minefi.gouv.fr>. La loi EGALIM impose aussi des obligations pour les restaurations collectives, celles-ci sont consultables sur le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation à l'adresse suivante: www.agriculture.gouv.fr

De plus, pour le stockage des produits livrés, le fournisseur mettra à disposition de l'établissement des enceintes frigorifiques (frigos positifs), aux normes, dans une taille adéquate au volume maximum qui pourra être livré. Ainsi que des fours de remise en température et une plaque à induction. L'établissement prévoira un branchement aux normes pour ces matériels. La fourniture de ces matériels est incluse dans l'offre économique qui sera présentée. (Les fiches techniques de ces matériels devront être fournies dans le mémoire technique rédigé par les candidats.

II- OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES CONCERNANT LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION ET LA TEMPERATURE D'ENTREPOSAGE ET DE TRANSFERT

a) La date limite de consommation (DLC) :

A la livraison, elle sera au minimum de 3 jours pour les préparations et 7 jours pour les produits laitiers.

b) Température d'entreposage et de transport :

Il est indispensable pour le maintien des qualités organoleptiques et bactériologiques que soit respectée la chaîne du froid. La température requise pour les produits sera de 3 °c maximum, pour les produits fabriqués par le fournisseur.

Pour les produits non fabriqués par lui, ils seront transportés dans les limites de températures imposés par les règlements en vigueur.

c) Conditionnement – Commande :

Le conditionnement devra prendre en compte les contraintes du collège.

Les portions destinées à la livraison seront placées soit dans des bacs gastronomes, avec couvercles, (étiquetés du nom du plat et de la date de fabrication, la date de consommation), ou dans des bacs thermo scellés normes alimentaires et étanches en accord avec le collège selon le type de produits.

III – TABLEAU DES BESOINS :

- le lundi : une moyenne de 530 repas
- le mardi : une moyenne de 530 repas
- le jeudi : une moyenne de 530 repas
- le vendredi : une moyenne de 530 repas

Les effectifs annoncés sont révisables en fonction de la fréquentation, surtout en fin d'année.

Ces repas fabriqués sur le principe de la liaison froide seront livrés à l'adresse suivante:

Collège du Pays de l'Alloeu
16 avenue Henri Puchois
62840 LAVENTIE
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

IV-HORAIRES DE LIVRAISON:

Lundi : entre 7h00 et 8h00
Mardi : entre 7h00 et 8h00
Jeudi : entre 7h00 et 8h00
Vendredi : entre 7h00 et 8h00

V CONDITIONS D'ACCES

Numéro de contact pour la livraison : 06 76 59 50 01

Le collège s'engage à indiquer au fournisseur le nombre de repas prévisionnel, pour la semaine du lundi au vendredi, au moins 1 semaine avant la date de livraison (par courriel), soit le lundi de la semaine précédant la semaine de livraison. Toutefois, l'effectif réel pourra être affiné 48h avant la date de livraison (jour ouvré) avec un delta de plus ou moins 15 % du nombre initialement prévu. Sauf semaine de jours férié et vacances (planning à définir conjointement).

Dans le cadre d'une gestion de crise sanitaire entraînant une fermeture complète ou partielle (sur justificatif) du Collège du Pays de l'Alloeu ne nécessitant pas la livraison des repas, les commandes et livraisons des repas seront suspendus le temps de la fermeture, les repas prévisionnels prévus ne seront pas facturés sous réserve d'un délai de prévenance convenu à un minimum de 24 h 00 avant livraison par courriel. La reprise de la livraison des repas sera notifiée par courriel par le collège du Pays de l'Alloeu